

Avis de constitution

SOCIETE « AL- IZZAH VOYAGES »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7e TRANCHE lot 2891
ilot 239, Lot 2891, Ilot 239

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 04/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AL- IZZAH VOYAGES »

Objet : Agence de voyage ,
Tourisme,
Organisation de voyages touristique inter urban,
Billetterie,
Haj oumra,
Conseil .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'exécution et le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital 9,000,000 F CFA divisé en (900.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 900 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7eTRANCHE lot
2891 ilot 239, Lot 2891, Ilot 239

Dirigeant(s) M MOUSSA KEITA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13537 du 18/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89005/GTCA/RC/2023 du 18/12/2023

